

JANVIER
2007

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 38

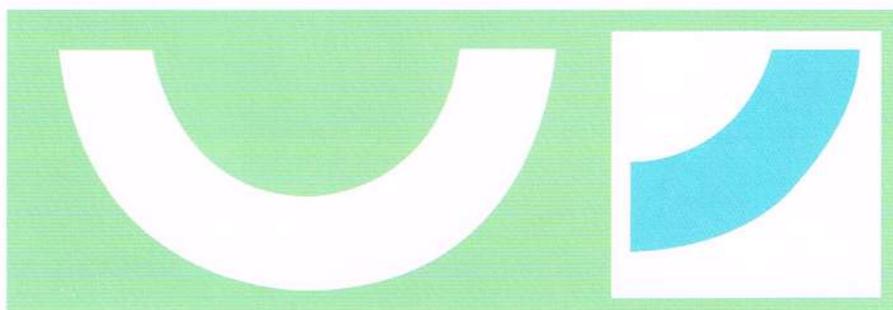
MAIRIE

Téléphone :
05 62 68 13 11

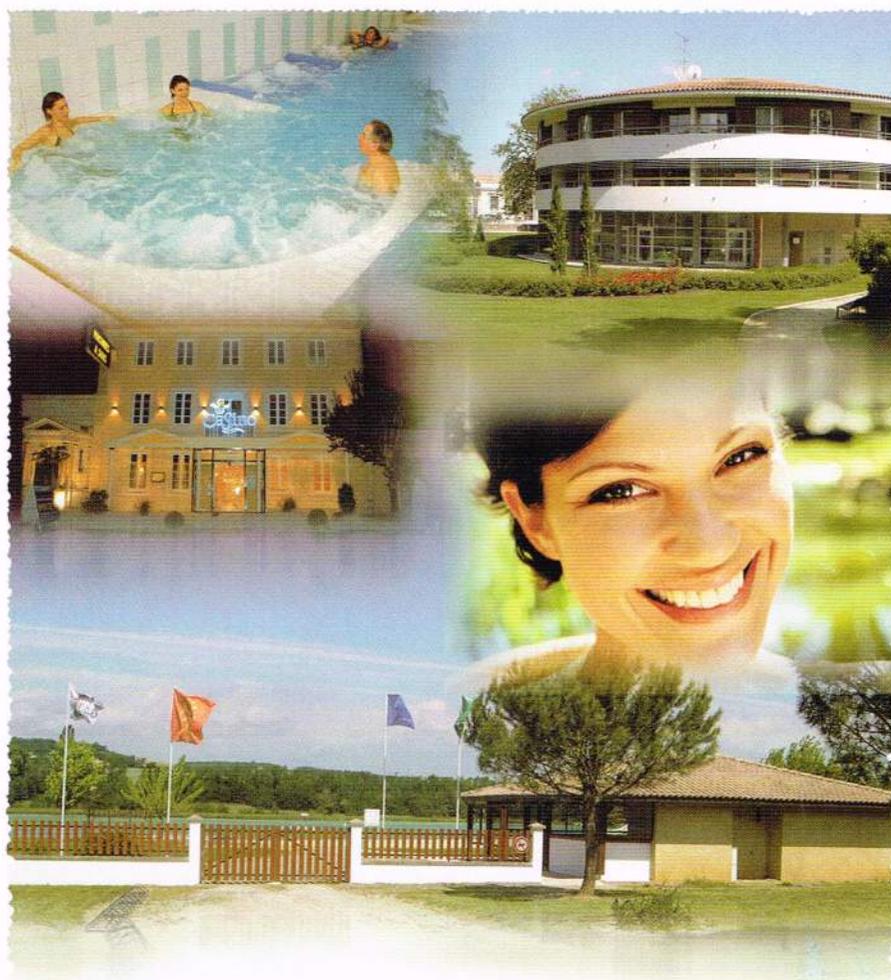
Télécopie :
05 62 68 12 96

E-mail :
Mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :
www.castera-verduzan.com



castera verduzan
VILLAGE THERMAL GERS



Sommaire

- page 1 :
Le Mot du Maire
- page 2 :
Travaux du Conseil Municipal
- page 8 :
Travaux des commissions
- page 14 :
Le Centre Thermal
en 2006
- page 18 :
Echos de la vie associative



Le Mot du Maire

Castéroises, Castérois,

Fin 2006 nous a apporté enfin les dernières autorisations pour l'ouverture de la maison de retraite. Celle-ci comporte 84 lits médicalisés dont deux services pour patients porteurs de la maladie d'Alzheimer pour un montant total de 5 millions d'euros.

Le permis de construire sera déposé vers le 20 janvier avec début de construction prévue pour septembre et ouverture fin 2008.

La construction sera réalisée par la société Bouygues et la gestion par Médica. Grâce à l'aide sociale, la maison de retraite sera ouverte à tous sans distinction de ressources. Outre l'intérêt humain, l'intérêt économique est indéniable avec la création de 52 emplois à temps plein.

Il nous faut remercier plus particulièrement le propriétaire du terrain Monsieur DUBARRY qui a fait preuve de beaucoup de patience.. et notre Conseiller Général, Philippe MARTIN sans qui rien n'aurait été possible.

2007 sera une année de grandes dates : maison de retraite, école maternelle, aménagement de la rue entre les deux écoles, plusieurs lotissements et parallèlement réfection de la rue principale.

Je vous souhaite à tous une année de réussite, santé et bonheur dans la sérénité d'un village uni où l'intérêt commun prime sur l'individualisme.

J'espère une année plus civique où le respect du bien public est la règle de tous. Ces derniers mois ont vu trop d'actes de vandalisme bêtes et gratuits !

Bonne Année à Tous.

Pierre ESPIET

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Tarifs cantine scolaire :

De nouvelles dispositions en matière de tarification ont fait l'objet d'une circulaire préfectorale. Elles concernent notamment la suppression du plafond annuel d'augmentation, ce prix ne pouvant pas dépasser le coût réel du repas. Hors, les recettes actuelles couvrent tout juste l'achat des produits alimentaires. Monsieur le Maire propose donc d'augmenter légèrement le prix des repas. Après débat, l'Assemblée se déclare favorable pour les tarifs suivants :

Repas servis aux enfants : 2,15€ au lieu de 2,05€

Repas servis aux adultes : 4,30€ au lieu de 4,10€

Ces tarifs seront applicables au 1^{er} janvier 2007

D'autre part, plusieurs familles se sont plaintes d'un nombre de repas "injustement" facturés.

En conséquence, le Conseil décide de revoir le système de facturation. Dans cette attente, il est préconisé d'instaurer une méthode de contrôle et de pointage, plus adaptée au fait que cette nécessité s'adresse à de jeunes enfants.

Tarifs service de l'eau :

Monsieur le Maire rappelle les nombreux travaux réalisés et à réaliser sur les réseaux d'eau et d'assainissement, conséquence notamment du développement constant du village. Ces nouveaux projets concernent :

- La mise aux normes de la station de pompage et l'amélioration de la qualité gustative de l'eau.
- La création probable d'une nouvelle station d'épuration.

Ce sont autant de travaux qui nécessiteront une augmentation des tarifs, pour maintenir l'équilibre du budget. Il propose donc les tarifs suivants :

Location du compteur : 25€ par semestre au lieu de 18€.

Forfait assainissement : 30€ au lieu de 25,50€.

Le tarif de l'eau consommée reste inchangé.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité et seront applicables à partir du 1^{er} décembre 2006.

Info...

Monsieur le maire se tient à votre disposition à la mairie,
du Lundi au Jeudi de 14h30 à 16h00.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat

Tél. : 05.62.68.13.11

Station de traitement d'eau potable :

Lors de la séance du 27 novembre 2006, Jean-Michel Garcia a présenté les conclusions de l'étude menée sur le réaménagement qualitatif de la station d'eau potable. Cette étude souligne la teneur importante en fer de cette eau, ainsi qu'une température trop élevée.

Devant la complexité du problème, plusieurs solutions sont proposées :

- Réduction de la quantité de fer, par l'installation de filtres successifs, nécessitant la construction d'un second bâtiment.
- Refroidissement par échange de calories entre eau de la rivière et eau du forage, ou par l'installation d'une tour réfrigérée, dont le principe paraît le plus raisonnable.

Le coût global des travaux s'élève aux alentours de 300 000€ HT + Frais d'études.

Les subventions sont demandées au département et à l'Agence de l'eau.

Jumelage avec Rixheim :

Dans le cadre du jumelage du canton de Valence sur Baïse avec la ville alsacienne de Rixheim, il a été proposé aux villages du canton d'installer des panneaux informant de ce jumelage. Après études de devis, le Conseil se déclare favorable à l'achat de deux panneaux de signalisation, qui seront installés aux entrées du village. Montant : 195,96€.

Exercice du droit de préemption sur un immeuble :

Lors de la séance du 16 octobre, Monsieur le Maire propose que la commune exerce son droit de préemption, à l'occasion de la vente d'un immeuble situé à l'angle de l'avenue des Thermes et de la rue des Ecoles. Cette opération permettrait de réaliser, à l'occasion du réaménagement de la traversée du village, fin 2007, un élargissement de l'entrée de la rue des Ecoles.

Le conseil se prononce favorablement, après avis des Domaines sur le prix d'achat.

Subventions pour l'école maternelle :

Le Conseil Général met en place un dispositif dérogatoire pour l'octroi de subventions complémentaires, relatives aux écoles maternelles. Les dossiers seront étudiés au cas par cas et font l'objet d'une demande d'aide exceptionnelle. La demande de notre Commune fera état du caractère incontournable de notre projet et du fait que le site actuel, en zone inondable, rend impossible tout aménagement.

Info...

L'assistante sociale, Madame BACARI du Bureau de la solidarité départementale

assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00.

Téléphone : 05.62.68.13.72

Ecole maternelle – Choix des entreprises :

Au cours de la séance du 18 septembre, monsieur le maire a présenté le projet définitif pour la construction de cet édifice public. Quelques modifications, par rapport au projet initial, ont dû être apportées après analyse géologique du sol. Ces modifications entraînent un surcoût de 5 200€.

Le Conseil approuve à l'unanimité ce projet et donne son accord pour lancement de l'appel d'offres.

A la suite des travaux de la Commission d'ouverture des plis, réunie le 8 novembre et selon les critères de jugement des offres définies dans le règlement de la consultation, à savoir : offre économiquement la plus avantageuse.

Les entreprises suivantes sont retenues :

- | | | |
|--|--|----------------------|
| • Lot n°1 : Gros œuvre : | Entreprise Despaux | pour 285 965, 66€ HT |
| • Lot n°2 : Charpente Bois : | Prix supérieur à l'estimation, appel infructueux | |
| • Lot n°3 : Charpente métallique : | Aucune réponse | |
| • Lot n°4 : Plâtrerie : | Entreprise Berger | pour 49 114,07€ HT |
| • Lot n°5 : Menuiseries extérieures alu : | Prix supérieur à l'estimation, appel infructueux | |
| • Lot n°6 : Menuiseries intérieures bois : | Entreprise Téani | pour 13 995,08€ HT |
| • Lot n°7 : Revêtements sols souples : | Entreprise Ceccato | pour 15 561,20€ HT |
| • Lot n°8 : Revêtements sols durs : | Entreprise Téjedor | pour 7 321,50€ HT |
| • Lot n°9 : Climatisation VMC : | Entreprise Ferrières | pour 55 941,09€ HT |
| • Lot n°10 : Electricité : | Entreprise Taupiac | pour 44 168,00€ HT |
| • Lot n°11 : Peinture : | Entreprise Dutrey | pour 11 870,66€ HT |

Une subvention DGE avait été accordée pour la première tranche de ces travaux.

Monsieur le Maire propose de solliciter la même aide pour la seconde tranche.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Demandes de participations aux voyages scolaires :

L'école de Jégun a demandé une participation aux frais, pour un voyage scolaire concernant un enfant scolarisé dans cette commune, mais dont la maman réside à Castéra. Après examen des éléments fournis sur les revenus de la famille, le Conseil décide conformément aux principes approuvés en séance, de ne pas donner suite.

En revanche, une aide de 50€ a été accordée à une lycéenne de Condom.

Indemnité de logement des instituteurs :

Comme chaque année, le Conseil doit donner son accord sur le montant de cette indemnité. Celle-ci proposée par la Préfecture après avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale, est porté à 217€, pour 2006, soit une progression de 1,5% par rapport à 2005.

Le Conseil émet un avis favorable.

Communauté de communes "Cœur de Gascogne" :

Un arrêté préfectoral en date du 26 septembre 2006, autorise l'entrée de notre Commune dans la Communauté « Cœur de Gascogne », à compter du 1^{er} janvier 2007. Cette adhésion implique la désignation de délégués titulaires et suppléants. Le Conseil décide de maintenir ceux désignés le 9 mai 2005, soient :

- Titulaires : MM Espiet, Agras , Garcia
- Suppléants : MM Carpentier, Cominotti, Knepper

Membres des Commissions :

- | | |
|---|----------------------------|
| • Finances : | MM Garcia, Cominotti |
| • Economie, Artisanat, Commerce : | MM Cominotti, Carpentier |
| • Agriculture, aménagement de l'espace, voirie nouvelle : | MM Bourdieu, Lapeyre |
| • Transfert de charges : | MM Espiet, Garcia |
| • Service d'aide à domicile : | Mmes Simonet-Makles, Maza |
| • Communication : | MM Agras, Knepper |
| • Tourisme, Culture et Sports : | M Ramounéda, Mme Hygonnenq |
| • Jeunesse : | Mme Toninato, M Fabréga |

Demande d'emploi au club de football :

Devant le nombre croissant d'adhérents à encadrer à l'école de football, les dirigeants du club ont rencontré Monsieur le Maire, afin de demander la création d'un emploi de type CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi). Ce contrat de 20 heures par semaine serait pris en charge par l'Etat à hauteur de 60% et 40% resteraient à la charge de la Commune. Le salarié serait mis à disposition du club de septembre à mai, pour l'encadrement des jeunes, l'entretien du stade et des vestiaires.

Le Conseil donne un avis favorable sur le principe.

Bâtiments du Vieux Castéra :

Compte tenu du danger que représentent certains bâtiments du Vieux Castéra, Monsieur le Maire est mandaté pour prendre contact avec les propriétaires.

Adhésion au Syndicat des crues de la Baïse :

Ce syndicat dont le siège est à l'Ile de Noé, propose à la Commune d'adhérer. Après présentation des statuts, le Conseil donne son approbation et désigne Messieurs Nef et Fabréga, comme délégués au sein de ce syndicat.

Camping "La Plage de Verduzan" :

Le propriétaire du camping demande que le chemin piétonnier qui traverse son terrain soit déplacé. Le Conseil est favorable sur le principe dans la mesure où le coût des travaux reste à la charge du demandeur. Des discussions doivent être engagées sur les modalités de cette modification, en raison du passage de canalisations sous le chemin actuel.

Adhésion au SPANC d'Auch Nord :

Un arrêté préfectoral du 9 octobre 2006, autorise la Commune à adhérer au Service d'Assainissement Non Collectif d' Auch Nord. Trois délégués ont été désignés pour représenter la Commune aux assemblées générales : MM Garcia, Agras et Carpentier.

D'autre part la Commune a du transférer ses compétences en matière de contrôle des assainissements non collectifs au SPANC, afin que celui-ci puisse solliciter des aides auprès de l'Agence Adour Garonne.

Convention avec la DDE :

Cette convention est renouvelée avec la Direction Départementale de l'Équipement, pour l'assistance technique, l'étude et la direction des travaux de modernisation de la voirie, dont le coût n'excèdent pas 30 000€, l'aide à l'élaboration d'un diagnostic de sécurité routière, l'aide à l'élaboration d'un programme d'investissement de la voirie, la gestion du tableau de classement de la voirie.

Le coût total de cette assistance s'élève à 298,37€. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Projet de Centre Commercial à Valence sur Baïse :

Monsieur le Maire informe le Conseil de sa rencontre avec Monsieur Zadro, Président de l'Association des Commerçants et Artisans, au sujet de ce projet.

Compte tenu de la faible population du Canton et d'une très forte implantation de grandes surfaces dans le Gers, ce projet ne semble pas justifié.

Les Commerces de proximité, comme l'École ou la Poste, étant des services indispensables à la survie de nos villages, le Conseil, à l'unanimité exprime sa désapprobation et son inquiétude sur les conséquences de ce projet à court, moyen et long terme.

Création d'un poste d'ATSEM à mi-temps :

Compte tenu de l'augmentation des effectifs en maternelle, la proposition de Monsieur le Maire, pour la création d'un poste à mi-temps, est adoptée à l'unanimité.

Motion du Conseil Général :

Cette motion propose la construction d'une bretelle de raccordement à l'autoroute A65, au niveau de la Commune de Barcelonne du Gers. Le Conseil décide de donner unanimement son soutien à cette motion.

Questions diverses :

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur Dupau de la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), au sujet de l'extension du lagunage ou de son déplacement.

Un particulier a sollicité l'octroi d'un local, afin d'y installer un musée des vieux outils. Les contraintes de sécurité pour l'accueil du public étant très strictes et la Commune ne possédant pas de locaux aux normes imposées, il est donc impossible de répondre favorablement à cette demande.

A la demande du percepteur, tous les bâtiments publics devront être dotés d'un compteur d'eau et la consommation comptabilisée.

La FNACA souhaite acquérir un nouveau drapeau en remplacement de l'ancien trop endommagé. Après étude des devis, celui-ci sera acheté chez Reboul, pour un montant de 863,51€ TTC.

Le camion de la Commune étant très usagé, des devis ont été demandés en vue de son remplacement et un accord de principe est donné par le Conseil.



ADIL 32

Agence Départementale pour l'Information sur le Logement du Gers

**L'ADIL vous propose
un conseil complet
neutre et gratuit
sur:**

Conventionnée par le Conseil Général du Gers et le
Ministère en charge du Logement et agréée par l'ANIL

- Le financement de l'accession à la propriété, de l'amélioration de l'habitat, de l'investissement locatif. Des juristes vous établissent un diagnostic financier sur mesure,
 - La location,
 - La fiscalité immobilière.
 - Les contrats,
 - La copropriété.
 - Les assurances...



6, rue Gambetta — 32000 AUCH — 6ème étage par ascenseur ☎ 05 62 61 06 02 ☎ 05 62 61 08 35 MAIL: adil32@wanadoo.fr
Permanences: L'Isle-Jourdain, Condom, Mirande, Lectoure, Fleurance, Nogaro et le CDAD - Auch

Manifestations castéroises:

28 janvier : Audition Musicoli

24 février : Concert musique classique

24 mars : Défilé de mode

9 février : Loto de l'APE

17 mars : Théâtre

30 mars : Carnaval

TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Lac – Base de Loisirs :

La commission s'est réunie le 12 Octobre 2006 afin de réaliser le bilan de l'été et de préparer la saison future.

- Bilan été 2006 : Aucun problème n'a été signalé dans le déroulement de la saison, tant au niveau du personnel, qu'en ce qui concerne l'entretien de la base et le fonctionnement des structures.

Monsieur Bergamo tient une fois de plus à féliciter et remercier les participants à l'été jeunes pour leur enthousiasme et leur sérieux.

La fréquentation, tributaire de la météo, a été très bonne en Juin et Juillet, un peu moins en Août. Les repas du mardi et jeudi soir ont également eu plus de succès en Juillet qu'en Août.

Sur le plan financier on retrouve un excédent de fonctionnement qui aurait été identique à celui de 2005 s'il n'avait fallu, pour assurer une turbidité réglementaire aux eaux de baignade, reprendre les traitements anti-algues, traitements coûteux qui amputent le résultat. Toutefois, celui-ci reste positif.

- Préparation de l'été 2007 :
 - Divers travaux d'entretien et de peinture sont programmés.
 - Poursuite de l'aménagement de l'aire de Pique nique (tables en béton et si cela est possible barbecue).
 - Remplacement d'une partie du sable de la plage.
 - Il est envisagé de réaliser pour 2007 une campagne de communication par le biais de panneaux 4x3. Le projet et son coût sont à l'étude.

Affaires scolaires :

Le conseil d'école s'est déroulé le 21 novembre sous la présidence de Philippe GAY directeur de l'école, des enseignants, des responsables des parents d'élèves et du représentant de la Municipalité.

La MSA par l'intermédiaire de Mme ZUMALACARREGUI présenta le plan famille opération s'étendant sur 2 ans. Les actions menées au niveau de l'humanitaire ou du patrimoine par des collectivités peuvent recevoir un financement de la MSA.

L'ordre du jour est ensuite examiné :

1. Les élections de parents d'élèves pour le conseil d'école ont vu une participation de 72 parents sur 191 électeurs soit une participation inférieure à 38 %. De même 52 votes furent exprimés et 20 restèrent nuls.

2. Un point fut fait sur les effectifs du moment qui s'élèvent à 130 enfants. A noter que le projet EPS (éducation physique) qui tendait à regrouper les élèves d'un même âge qui se trouvaient dans des classes différentes fut refusé par l'administration.

Un courrier mentionnant la prévision d'une nouvelle classe pour l'avenir fut envoyé à l'administration, au vu des effectifs qui connaissent une évolution certaine. Enfin les décroissements entrepris dans l'école montrent une bonne adaptation

3. Le directeur fit ensuite le rapport financier de la coopérative scolaire. On peut noter que des investissements ont été réalisés (achats d'imprimante- appareil photo notamment). La fête de l'école connut un léger déficit de 114 €.

4. Les différents projets sont les suivants :

- le Noël des Livres à Condom le 14 et le 15 décembre 2006
- Noël de l'école le 22 décembre 2006
- le journal scolaire au rythme de 2 parutions par an.
- l'exposition au Casino le 21 avril 2007
- la fête des écoles le mardi 26 juin 2007
- le projet de rénovation de la fontaine de l'ancien foirail avec des carreaux faïencés peints par les élèves et financés par la Mairie. (avril- mai)
- création de calendriers à base de torchons décorés par les élèves.

5. Le directeur présente le règlement intérieur de l'école. Il est adopté à l'unanimité. A titre d'information le représentant de la Mairie mentionne qu'un nouveau système de comptabilité de présences à la cantine pourrait être mis en place. Une discussion interviendra au niveau du conseil municipal pour en décider.

6. Un projet de rencontre avec des handicapés sera mis en place pour l'an prochain à l'école avec l'accord de l'Inspection Académique.

7. Une étude sur le mobilier de la future école maternelle est en cours ; toutefois une partie de l'existant pourra être récupéré.

L'exercice d'évacuation réglementaire a été effectué dans de bonnes conditions. A ce sujet, il est demandé une extension de l'alarme du centre de loisirs.

L'école possède depuis cette dernière rentrée scolaire une auxiliaire de vie scolaire (EVS) pour des tâches pratiques en soutien aux enseignants.

Est évoqué ensuite la possibilité d'avoir un demi poste d' ATSEM pour un meilleur encadrement des petits de la maternelle. La décision sera prise en conseil municipal.

La sécurité autour de l'école est encore évoquée et notamment au niveau du parking qui nécessiterait un balisage au sol. De même les zones purement piétonnes seraient à redéfinir.

Mme ZUMALACARREGUI, Assistante sociale de la caisse de Mutualité Sociale Agricole (Canton de Valence et Condom), tient sa permanence le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 à l'antenne MSA de Condom, 6 avenue de l'Armagnac.

Tel.: 05 62 68 39 10

Appel d'offres :

Le projet de construction d'une école maternelle se précise.

Après plusieurs mois d'études et de concertation, un projet définitif a été déposé et accepté. Tout d'abord une étude de sol fut exécutée puis l'appel d'offres a été lancé. Le projet a été évalué par le bureau d'étude SETES (Tarbes) avec l'architecte désigné M. PECLOSE (Auch) pour un montant total de 686 987 € HT soit la somme de 821 631,45 € TTC.

L'ouverture des plis a permis d'attribuer la plupart des 11 lots prévus pour cette construction.

- lot 1 : maçonnerie : entreprise DESPAUX (Vic-Fezensac)
- lot 4 : plâtrerie : entreprise BERGER (Couloumé-Mondebat)
- lot 6 : menuiserie intérieure bois : entreprise TEANI (Gimont)
- lot 7 : sols souples : entreprise CECCATO (Condom)
- lot 8 : carrelage : entreprise TEJEDOR (Castelnau d'Auzan)
- lot 9 : sanitaire climatisation plomberie : entreprise FERRIERES (Eauze)
- lot 10 : électricité chauffage : entreprise TAUPIAC (Auch)
- lot 11 : peintures : entreprise DUTREY (Lectoure)

Les lots 2 (charpente bois zinguerie), 3 (charpente métallique étanchéité) et 5 (menuiserie extérieure alu.) sont restés infructueux et font l'objet d'une procédure négociée. Ceci ne remet nullement en cause le début des travaux au début de l'année 2007.

Une réunion préalable de coordination permettra de fixer la fréquence des réunions de chantier et les modalités pratiques inhérentes à toute installation de travaux.

Eau et assainissement :

La commission s'est récemment réuni à deux reprises les 15 Novembre et 13 Décembre 2006 afin de préparer les futurs travaux de réaménagement de la station de pompage et de traitement d'eau potable.

Lors de ces réunions étaient présents les représentants du bureau d'étude chargé du projet ainsi que ceux du Service de l'eau du Conseil Général, de l'Agence de l'eau du Bassin Adour Garonne, de la DDASS et de la DDA.

Le projet comporte deux volets principaux qui sont:

- amélioration de la qualité et de la filière de traitement et de refroidissement de l'eau.
- augmentation de la capacité de production et sécurisation de celle-ci.

Le premier volet a fait l'objet de la part du bureau d'étude d'un avant projet détaillé qui a été présenté lors de la première réunion.

Les équipements destinés au traitement de l'eau seront abrités dans un nouveau bâtiment attenant au local existant. Ils seront constitués de filtres assurant la déferrisation, d'un sur presseur oxygénant l'eau, d'une unité aéro-réfrigérante pour amener le fluide à la température réglementaire et d'un automate de traitement antiseptique de l'eau.

Lors de ces discussions le système de refroidissement par échangeur de calories avec l'eau de la rivière a été abandonné pour deux raisons majeures:

1. L'incertitude quant à la présence dans l'Auloue d'un débit suffisant et d'une eau assez froide, notamment pendant les mois d'été.
2. Le refus de la part des organismes officiels responsables d'autoriser le pompage et le relargage d'une eau plus chaude dans le lit de la rivière.

Ces travaux d'amélioration qualitative de l'eau potable seront, d'après les responsables présents de ces deux structures, subventionnés par le Département et l'Agence de l'Eau.

Le deuxième volet, qui concerne le versant quantitatif et sécurisation de la production en eau, peut se résumer à deux solutions possibles:

1. Création d'un deuxième forage sur le site de Coulon.
2. Réalisation d'une interconnexion avec un réseau de distribution voisin.

Cependant, la création d'un nouveau forage semble se heurter à des réticences pour deux raisons.

La première est que, ce forage ne rentrant pas dans le nouveau schéma départemental de production et distribution d'eau potable, son co-financement par le département et l'agence de l'eau est très improbable.

La deuxième est liée à la baisse régulière et inquiétante du niveau des nappes phréatiques et à la volonté qui en découle de ne pas autoriser la multiplication des forages afin de préserver la ressource en eau et plus particulièrement en ce qui nous concerne de ne pas mettre en danger la nappe thermale.

On s'oriente donc vraisemblablement vers un maillage avec un réseau de distribution proche. L'étude des possibilités techniques et de leurs coûts est en cours, des contacts ont été pris avec les concessionnaires exploitants limitrophes.

Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...

A compter du 1^{er} Janvier 2007, la commune de CASTERA VERDUZAN fait partie de la Communauté de Communes "Cœur de Gascogne".

Le dossier du prochain Bulletin sera consacré à l'intercommunalité.



Photo n°1
Photo n°2





Photo n°3

Photo n°4



Activité du Centre Thermal en 2006 :



L'établissement thermal de Castéra, depuis sa réouverture a vu le nombre de curistes « médicalisées » progresser de façon significative :

Année	Nombre de curistes	progression
2004	118	
2005	218	28%
2006	237	9%

Dans les 2 orientations principales

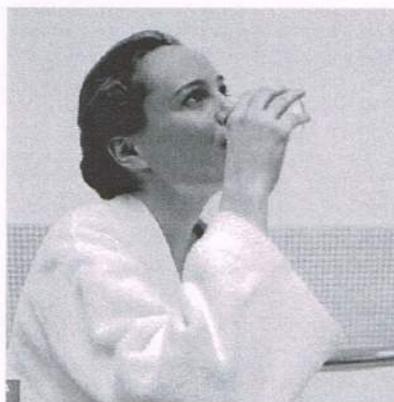
- AMB (affections de la muqueuse bucco linguale)
- AD (affections digestives)

Nous avons constaté que plus de 50% des curistes sont des nouveaux venus.

Nous avons vu aussi augmenter le nombre de soins d'entéroclyse ainsi que le nombre de cures libres.

Actuellement les postes de soins se répartissent de la façon suivante :

AD



- 6 cabines de bain dont 3 équipées avec la douche sous marine
- 2 cabines d'affusion
- 1 cabine d'affusion pour les massages par kiné
- 2 cabines de « douche enveloppantes »

- 2 cabines de « douche au jet »
- 4 cabines d'application de boue
- 1 cabine d'entérocyse.

En 2007 le projet est d'équiper la totalité des baignoires avec la douche sous marine.

AMB



- 4 postes de douches gingivales (étrier)
- 6 postes de pulvérisation buccales (tamis) et/ou de humage nébulisation
- 1 poste de gargarisme – bain de bouche

Pour 2007, il est prévu l'installation de 2 postes supplémentaires de douche gingivale.

Ces installations sont complétées par 2 cabines de modelage qui sont des soins pratiqués sur les après midi pour les personnes qui sont en séjour "remise en forme " ou les prennent en « soin à la carte »

Pour 2007, le calendrier prévisionnel des Cures médicalisées : fait état des dates suivantes :

Du 26 février au 15 décembre (42 semaines d'ouverture,
soit 1 semaine supplémentaire qu'en 2006)

Photos pages 12 et 13.

L'équipe du Centre Thermal

Retrouvez le centre thermal de Castéra sur le site :

www.cg32.fr

ETAT CIVIL 2006

Naissances

- Romann LEROY le 27 janvier
- Benjamin, Mathéo, Mathis VERDIER le 14 avril
- Thomas, Guy, Roger MAYSTRE le 24 mai
- Jérémy REUZEAU- LAPEYRE le 11 juin
- Daphnée DESJARDINS le 7 août
- Maxime, Arthur, David SABATE le 7 septembre
- Liam, Germain BERNIS le 21 octobre
- Natéo, Angélo CHARLES le 11 décembre

Mariages

- MENDEZ Philippe et DE CAMPO Myriam le 20 mai
- LACOMBE Diégo et LAPEYRE Véronique le 5 août
- ANDRADE Georges et LAPEYRE Christelle le 12 août
- CLANET Sébastien et VERVIN Valérie le 26 août
- ANTONIOLLI Romain et SIMONET Hélène le 9 septembre

Décès

- BRAZZALOTTO Lina le 26 janvier
- PALLARES Gérard le 20 février
- DEGUINE Gérard le 2 mars
- GREMILLET Pascal le 15 mars
- QUITTEVILLE Jean-Marie le 16 avril
- DASTE Louisa le 27 avril
- ROSZAK épouse JUANICO le 9 mai
- BERGAMO Aldo le 3 juin
- LECLERE René le 12 juin
- VIGNAUX veuve SALESSES Emma le 30 juin
- LABADIE épouse GAY Juliette le 11 juillet
- DUBARRY Marie le 26 juillet
- BARBE André le 31 juillet
- MEGARADEMY, veuve QUITTEVILLE Anne-Marie le 18 août
- NOGUES, veuve BORIE le 8 octobre
- AGRAS René le 29 octobre
- GRACIA GONZALEZ Alejandro le 24 novembre



Numéros Castérois Utiles :

⇒ **Mairie :**

- Secrétariat : 05 62 68 13 11
- Télécopie : 05 62 68 12 96
- Courrier électronique : mairie.castera@wanadoo.fr

⇒ **Ecole :** 05 62 68 13 35

⇒ **Salle de Sport :** 05 62 68 19 80

⇒ **Stade Municipal :** 05 62 68 18 50

⇒ **Office de Tourisme :**

- Accueil : 05 62 68 10 66
- Télécopie : 05 62 68 14 58
- Courrier électronique : ot-si.castera@wanadoo.fr

⇒ **La Poste :** 05 62 68 13 29

⇒ **Crédit Agricole :** 05 62 68 13 27

⇒ **Groupe Médical :** 05 62 68 11 33

⇒ **Pharmacie :** 05 62 68 13 20

⇒ **Cabinet Infirmier :** 05 62 65 56 18

⇒ **Cabinet dentiste :** 05 62 68 12 55

⇒ **Kinésithérapeute :** 05 62 68 14 25

⇒ **Association Cantonale d'Aide à Domicile :** 05 62 68 15 75

⇒ **Centre de loisirs « La Boitamôme » :** 05 62 68 19 86

⇒ **Services des Eaux :** 06.82.88.30.76

En cas d'Urgences : SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE



Club Beau Soleil :

L'année 2006 est terminée, et avec votre aide et votre soutien sur un bilan positif. Nous vous attendons pour 2007 avec le même entrain et la même volonté dans la réalisation de nos activités.

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Pour 2007, nous vous proposerons des voyages de plusieurs jours (Majorque et le Roussillon) et des voyages d'une journée (Toulouse Airbus, le Périgord etc...).

Nos traditionnels lotos au nombre de quatre, et pour les membres les goûters anniversaires trimestriels.

Nous proposerons aussi une journée amicale, dans le secteur de Castéra, qui comporterait des activités tels que : Belote, pétanque, quilles, palets, marche et le repas de midi, ce qui nous permettrait de faire plus ample connaissance avec vous et vos proches.

Tout le conseil d'administration et les membres du club, vous souhaitent une très bonne année et une bonne santé.

F.N.A.C.A. Castéra-Jégun :

Le programme 2007 venant d'être établi récemment, en voici les grandes lignes.

- Le rassemblement annuel de notre comité aura lieu à Castéra le dimanche 4 Février
avec à 9 heures Messe
à 10 heures Assemblée générale
à 12 heures Dépôt de gerbe au monument aux morts
à 12 heures30 Apéritif offert par la municipalité
à 13 heures Repas de clôture au restaurant des Thermes.
Tous les adhérents y sont cordialement invités ainsi que tous les amis.
- La commémoration de la fin des combats en Algérie, Maroc et Tunisie aura lieu cette année le dimanche 19 mars à Saint Paul pour le 45^{ème} anniversaire.
- Mardi 12 Juin, loto du comité à Beaucaire.

- 1^{er}, 2 et 3 Août, voyage en collaboration avec le club "Beau Soleil", destination la Cerdagne et le Roussillon avec le repas du midi 3 août à Port Vendres préparé par le comité FNACA local et visite du mémorial rappelant le point de départ pour de nombreux camarades vers l'Afrique du Nord.
- Le 1^{er} Septembre à Beaucaire, traditionnelle descente de la Baïse avec un repas à la clé.
- Le 2 Septembre, congrès départemental à Eauze.

En marge de ce programme, nous rappelons que la **fête gasconne** qui se prépare activement est prévue le week-end des **21 et 22 Juillet**. Dans le prochain bulletin municipal nous pourrons vous en présenter les différentes activités.

Association des Artisans et Commerçants :

L'année 2006 se termine. L'association des commerçants et artisans vous présente son bilan d'activités.

Comme chaque année, le mois de mars voit l'arrivée du printemps, mais aussi le défilé de mode, troisième du nom. La qualité du spectacle, et la prestation des mannequins font de cette soirée un succès grandissant d'année en année.

La tradition le voulant ainsi, pour la fête des mères, une dizaine commerciale dotée de nombreux cadeaux a honoré les mamans de notre village.

L'association participe aux fêtes Gasconnes et Traditions en organisant le marché d'été...

La canicule du moment a perturbé cette journée et les chalands ont quitté notre cité de bonne heure.

Question à revoir pour l'année prochaine.

Le 1^{er} dimanche d'Août voit se dérouler la foire à la brocante qui amène toujours autant d'amateurs. Depuis deux ans cette manifestation se déroule dans la salle de la mairie pour une meilleure harmonie avec le marché.

Pour les fêtes de fin d'année, l'association prépare sa traditionnelle dizaine commerciale. Cette année le gros lot est une cave à vin. Pour les moins chanceux, leur fidélité sera récompensée par des lots de vin dans chaque commerce.

Toujours dans le cadre des activités de fin d'année, un loto est organisé pour les enfants. Le père Noël viendra faire une visite au cours du goûter qui clôturera cette après midi festif.

Afin d'aider les nouveaux arrivants ainsi que les touristes, l'association a édité une brochure sur laquelle sont répertoriés tous les commerçants et artisans adhérant à notre association.

Cette plaquette est à la disposition de tous dans les commerces de notre village.

Nos commerçants et artisans allant toujours de l'avant, pour l'année 2007 de gros efforts d'améliorations des activités sont en cours de préparation. Pour preuve le défilé de mode verra de nombreuses modifications, mais je n'en dirais pas plus... Retenez cette date: le 24 mars à 21 h 00, salle polyvalente.

Nous sommes heureux de vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.



Football Club Castéra-Verduzan :

Voilà déjà 3 mois que la saison 2006-2007 a commencé.

L'effectif du FC Castéra Verduzan est, à peu de chose près, le même que celui de l'an dernier: 16 Dirigeants – 31 Seniors.

L'école de foot est quand à elle composée de 3 catégories: 10 Benjamins – 13 Poussins – 14 Débutants.

Le championnat de 1^{ère} division du district se déroule plutôt bien pour les seniors, qui à l'issue de la 8^{ème} journée se retrouvent seconds. Ainsi pour cette équipe qualifiée comme étant la meilleure défense de la poule, le bilan est le suivant: 5 victoires, 1 nul et 2 défaites. Philippe Gay l'entraîneur, sait que la saison est encore longue, il reconnaît que son groupe progresse au fil des matchs et regrette les points perdus face à Estang à la maison et Eauze à l'extérieur. Les occasions manquées ont coûté très cher en fin de partie. Donc restons vigilants jusqu'à la fin.

Le responsable de l'école de foot, Claude Kauffmann, est agréablement surpris du résultat des Benjamins entraînés par Rama. Ceux-ci terminent second de leur poule à l'issue des brassages qui ont pris fin le 25 novembre, avec à leur actif, une seule défaite, 35 buts marqués et seulement 16 encaissés. Bravo à cette équipe très prometteuse. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter un prompt rétablissement à Souhail.

Les poussins quant à eux, n'obtiennent pas les résultats espérés au vu du nombre (13) pour ne jouer qu'à 7. Bilan: 5^{ème} sur 8 équipes. Pourtant bien encadrés par Jacques Bergamo, Jean-François Kenzel et Thierry Blanchard, il faut reconnaître que gérer un tel groupe n'est pas chose facile. Le problème vient surtout de l'entraînement du mercredi car il est pratiquement impossible d'avoir quelqu'un de disponible. Aussi nous lançons un appel à toute personne libre le mercredi après-midi pour entraîner cette catégorie. Les dirigeants de Castéra seront très heureux de l'accueillir.

Quant aux débutants encadrés par Claude Kauffmann et Benjamin Moret, le bilan est très encourageant pour la suite. Très apprécié au sein du club, nous disons un grand merci à Benjamin qui, du haut de ses 17 ans fait preuve d'une grande maturité. Sachent qu'il n'est pas de Castéra, il faut reconnaître que son dévouement est à signaler.

Carnet rose:

Nous souhaitons la bienvenue à Léo Polès, Lison Mathieux, Roxane Bénech et à Eryne Alves-Rodriguez.



V. C. C. R. Gers Basket :

En ce début d'année, la santé du VCCRGB est mi figue, mi raisin.

L'équipe fanion est actuellement toujours en lice pour une future remontée, mais leur destin n'est plus entre leurs mains. Il faudra espérer des faux pas de La Rochelle et surtout un sans faute de nos aînés.

Notre réserve a bien commencé le championnat, mais s'est senti essoufflé en fin d'année avec trois revers consécutifs dont deux face au dernier et avant dernier. Les voilà dans une situation délicate, avant d'entamer la phase retour.

L'équipe 3, ayant remporté seulement deux rencontres est en difficulté. Espérons que l'année 2007 soit plus fructueuse.

L'équipe 1 féminine se tient à une remarquable quatrième place dans ce championnat régional qu'elle découvre. Bilan identique pour l'équipe 2 féminine.

Nos jeunes sont bien représentés au niveau régional et national à travers l'union faite avec les clubs d'Auch et de Montaut les Créneaux.

Les dirigeants, joueurs et entraîneurs souhaitent une bonne année et espèrent vous apporter des bons moments pour l'année 2007.

Foyer rural - Section pétanque :

Seulement 10 licenciés cette saison au club castérois dont un cadet et une adhérente. Il se produit une érosion certaine chaque année. On constate six licenciés de moins qu'en 2005. S'il n'y a pas de sang neuf la saison prochaine, le club est appelé à végéter ou à disparaître. Ce serait tout de même dommage, car il y a tout de même de belles parties de pétanque dans le Parc.

Les activités de la saison 2006 :

- Samedi 1^{er} avril à l'hippodrome, éliminatoires secteur Armagnac en tête à tête en terrain tracé. 140 joueurs ont essayé de se classer, pour le championnat du Gers.
- Samedi 8 juillet, 12 triplettes seulement au concours, mais en consolation, deux castérois (Philippe Mendez et Max Castadère, ont été battus en finale.
- Vendredi 21 juillet, Concours en doublette et en nocturne de 21 équipes.

Calendrier 2007 :

- Samedi 14 avril, 14h30, éliminatoires secteur Armagnac tête à tête.
- Dimanche 10 juin, 14h30, tripléte
- Samedi 30 juin, 14h30, doublette (dans le cadre de Festiv’Pompiers)
- Vendredi 13 juillet, 21h00, doublette
- Vendredi 17 juillet, 21h00, doublette
- Vendredi 10 août, 21h00, doublette



Société Hippique :

L'activité de la Société Hippique s'est terminée avec les deux réunions de galop d'octobre qui comme d'habitude à cette saison n'ont pas réunies un grand public.

Les six réunions d'été se sont déroulées heureusement dans de meilleures conditions principalement la journée du lundi de la fête locale et son habituel succès.

Ne quittons pas 2006 sans rendre hommage à tous les bénévoles sans lesquels plus que jamais rien ne pourrait bouger.

A 8 ou 9 reprises, une douzaine d'entre eux se sont retrouvés à "Baron" pour des journées complètes de travail entrecoupées par un repas préparé aussi par des bénévoles. Cela a permis de donner un look nouveau à notre hippodrome grâce aux lices blanches plastiques mises en place. Merci à tous.

2007 verra, suite à une modification des statuts types, un renouvellement complet du conseil d'administration et bien sur du bureau. A cette occasion un appel est lancé à tous les Castérois, anciens et nouveaux qui souhaitent participer à la vie de l'association.

Dans les neuf journées de courses il y a en effet une réunion tournante en supplément, une place plus importante sera donnée aux animations, et des idées nouvelles venant de nouveaux membres seront favorablement accueillies.

Nous n'oublions pas l'aide apportée par tous nos partenaires, auxquels nous disons un grand merci.

Bonne année 2007 à tous.

la
petite
pierre

La Peyrette
32360 JEGUN
05 62 68 19 00
fax 05 62 68 19 01



Visitez notre site internet : www.petitepierre.net

Vous voulez recevoir nos infos ? Envoyez-nous votre email à petitepierre@free.fr

Cie Kiroul: nouvelle création "Les Contes à réchauffer"

Comme un diable sorti de sa boîte ou un ange aux ailes brûlées, un homme sans nom (mais au caractère bien trempé), nous livre ses histoires, ses réflexions profondément métaphysiques et ses forgeries...

Où l'on croise Madame Dumonceau, Gisèle, Oswald, Jean-Louis, le Colonel Ségur, Charles Desmet, des chevreuils, des papillons de Novossibirsk, des poètes d'état, des compositeurs fous, des vendeurs de poulets empoisonnés...

Du rire qui grince et cogne aux portes de l'absurde, inoculé par un acteur capable de tous les délires...

Eric Durnez, auteur associé à la Petite Pierre met lui même en scène ses textes qui seront pour l'occasion publiés aux éditions Lansman. On vous promet du beau théâtre avec une représentation le samedi 17 mars à Auch au centre Cuzin et une série à la **Petite Pierre vendredi 23 et samedi 24 mars à 20h30, dimanche 25 mars 2007 à 16h**

Coproductions: Théâtre de Thouars/ Scène Conventionnée; Une Compagnie (Belgique); Circuits Scène conventionnée Auch Gers Midi Pyrénées; Ville de Chinon.

Avec le soutien de la ville de Montreuil-Bellay



Les ateliers théâtre

En partenariat avec la Communauté de Communes Coeur de Gascogne dont le village de Castéra Verduzan fait désormais partie, la Petite Pierre souhaite donner des interventions théâtre dès la rentrée 2007 dans les centres de loisirs de Castéra-Verduzan, Jégun, Roquelaure et Ordan Larroque, mais c'est encore en cours de montage...

Les Fautifs : ils tournent, tournent avant Noël!

les Fautifs ont joué leur spectacle pour les goûters de Noël à Toulouse, Tournefeuille, Purpan, CAT Essor Mezin, Asma 32 Auch, HLM d'Auch, Ecoles de Mauvezin, Aubiet, St Puy, Nogaro, Montaur Bernet, Hopital de Mirande, Centre animation des chamois!

Cie Vendaval Nouvelle création :

"Du sable dans ma boîte à sucre"

Chez nos voisins

Chapiteau CIRCUITS à Valence sur Baise

A l'occasion de la venue dans la commune voisine de Valence sur Baise du chapiteau CIRCUITS, la Petite Pierre propose une soirée lecture avec Eric Durnez et les comédiens de la Petite Pierre le mardi 13 mars à 20h30 et un goûter spectacle le vendredi 6 avril à 15h.

Venue d'artistes sur le lieu

Depuis le mois de septembre la chapelle de la Petite Pierre et sa salle de répétitions ne désemplassent pas. Des artistes venus du département, de la région et même de plus loin viennent ici créer, répéter, peaufiner ou même filmer leur nouveau spectacle! Nous avons hâte de pouvoir vous accueillir aussi en tant que spectateurs!! Patience au printemps...

Ils sont venus répéter:

Tango Sumo et Vendaval, Philippe Jassef (32), Eve Blandinière, 220 Vols (31), Tête Bêche (75), Chabatz d'Entrar (37)



Carmen et Carmela peaufinent leur dernière création mêlant racines et témoignages d'exilés espagnols...

Ressentir la voix des exilés espagnols à travers le souvenir de leur paysage intérieur d'enfants.

Découvrir les images de ceux qui ont payé avec leur déracinement, de ceux qui ont sacrifié une partie de leur enfance, ceux qui ont trouvé du sable dans leur boîte à sucre.

Alors notez bien ces dates:

Lundi 15 et Mardi 16 janvier 2007 à Auch (32)

Au Centre Cuzin-Circuits Scène Conventionnée d'Auch Gers Midi-Pyrénées-05 62 61 65 00

Jeu 8 et vendredi 9 février 2007 à Ramonville St-Agne (31)

Samedi 5 mai 2007 à Orthez (64)

Nouvelle création avec la cie Tango Sumo:

"Les Noces de trottoirs": on vous dira tout au printemps!

Avec le soutien de l'Europe, Etat, Conseil Régional Midi-Pyrénées, Conseil Général du Gers, Pays d'Auch, Communauté de Communes Coeur de Gascogne, Communes d'Antras, Castéra-Verduzan, Castillon-Massas, Cézán, Jégun, Lavardens et Roquefort



- **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Co-Pdts Melle GABOULOFF S et M RIEIRA L.
Castéra Verduzan, 05 62 68 19 64
- **V C C R G Basket** : Co-Pdt M COMINOTTI J, Soulan du Moulin,
Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **Club Beau Soleil** : Pdte Mme MARCOU M, Castéra Verduzan, 05 62 68 17 93
- **Club d'Echecs**: Castéra-Verduzan, 06 80 83 02 96
- **Commerçants/Artisans** : Pdt M ZADRO JC, Av. des Thermes, Castéra Verduzan,
05 62 68 13 77
- **Festif' Pompiers Castéra**: Pdt M RINALDI JJ, Castéra-Verduzan
06 07 12 60 53
- **F.N.A.C.A, Amicale des Anciens Combattants** : Pdt M LAPEYRE JC, Guillot du Haut,
Castéra Verduzan, 05 62 68 13 21
- **Football Club Castéra Verduzan** : Co-Pdt M ESTINGOY F. et MOULEDOUS S.
Castéra Verduzan, 05 62 68 15.71
- **Foyer des Jeunes** : Pdt M PORTAL Jacques, Monferret, Ayguetinte, 05 62 68 14 47
- **IDEAL** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 14 39
- **La Petite Pierre** : Pdt M FORNEROD T, 32360 Lavardens, 05 62 68 19 00
www.petitepierre.net; petitepierre@free.fr
- **Musicoli** : Pdte Mme VOTANO S, La Bourdette, 32360 Jégun, 05 62 64 56 33
- **Office du Tourisme** : Pdt M RAMOUNEDA B, av. des Thermes, Castéra Verduzan,
05 62 68 13 22
- **Parents d'Elèves** : Pdtes Mmes DARRIOLAT L. et DUBOIS L., Castéra Verduzan,
05 62 68 19 86
- **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan,
05 62 68 14 39
- **Société Hippique** : Pdt M PHILIP G, Le Bouet, Castéra Verduzan, 05 62 68 11 00
- **Société de Pêche** : Pdt M PALLARES G, LeHiton, Castéra Verduzan, 05 62 68 12 58

